Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 29

Artikel: Mouton désarmant deux gendarmes : nouvelle : [suite]
Autor: Alesson, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188807

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Coupablio po coupablio.

Clliâo que sont cognus po avâi crouïe concheince sont mau notâ, et n'ia pas fauta que l'aussont étâ einmenâ pè lè gendarmes po que lè z'autrès dzeins satsont diéro vaillont.

Lo martsau d'on certain veladzo, qu'avâi z'u onna tsecagne avoué on autro individu, s'étâi eimpougni avoué li et l'avâi tiâ, que ma fâi la justice s'ein méclliâ, et lo martsau fut fourrâ dedein et condanâ à étrè peindu.

Quand lè dzeins dâo veladzo suront que l'allâvè étrè ganguelhì, s'ein alliront ti dè beinda tsi lo dzudzo po qu'on ne peindè pas lo martsau.

— L'est tant bon martsau! se lâi desiront et l'est lo solet dè ti lè z'einverons, et se ne l'ein pequa, que vein-no férè po ferrâ lè tsévaux, rasseri lè z'uti et férè tot l'ovradzo que fâ.

— Ne dio pas lo contréro, repond lo dzudzo; mâ lâi a z'u moo d'hommo et faut que la justice sâi sastiféte.

— Oh! se n'est què cein, se firont lè z'autro, cein pâo bin s'arreindzi: N'ein dou tisserands dein noutron veladzo; preni z'ein ion, ne tsau pas lo quin, fédè lo peindrè et laissi-no lo martsau; dè sta maniére, tot lo mondo sarâ conteint per tsi no.

On tutoyâdso.

Onna felhie qu'on avâi d'obedzi dè sè mariâ avoué on gaillâ que le n'amâvè diéro, ne sè pliésâi pas tant dein son nové ménadzo, et n'avâi jamé volliu derè *tè* à se n'hommo; le lâi desâi adé *vo*. Cein fasâi gaillâ dè la peina âo pourro lulu qu'adorâvè sa fenna et que fasâi totès lè z'herbès dè la St-Djan po s'ein férè amâ on bocon. Mâ cein étâi molési, kâ la pernetta ein arâi volliu on autro et lâi peinsâvè adé; et n'est què po obéï à sè pareints que l'avâi du s'accobliâ avoué cé que l'avâi menâïe tsi lo pétabosson. Adon cé *vo* que le lâi desâi adé, bombardâvè lo pourro diablio et onna demeindze, que ne poivè pas mé cein supportâ, sè met à dzénâo dévant sa fenna et lâi fâ:

— Ne vâo-tou don pas tè décidâ à mè derè *tè* on iadzo.

— Se cein pâo férè voutron bounheu, repond la pernetta, què oï!

— Dis-lo vito, don?

— Eh bin!... *va t'ein!*

Petites connaissances pratiques.

Vin de cassis. — Le vin de cassis est une excellente chose à avoir dans un ménage, pour les cas imprévus de défaillances, de coliques venteuses et de mauvaises digestions. Rien au monde n'est plus facile à faire que le vin de cassis.

Après avoir cueilli les grappes, on les met dans un tonnelet à couvercle mobile, on les écrase à l'aide d'un bâton. On laisse fermenter une dizaine de jours, puis on décante dans les bouteilles que l'on ferme d'un bon bouchon.

Ce liquide se conserve très bien dans un endroit sec, et à tout moment, en y mêlant un peu de sucre, il fournit une boisson restaurante et active. Si on le mélange avec parties égales d'eau-de-vie et de sirop de sucre, on obtient un ratafia de cassis excellent.

* * *

Soupe aux cerises. — Coupez des petites tranches de mie de pain très minces, passez-les au beurre et donnez-leur une couleur blond clair; égouttez-les entre deux linges afin que le beurre soit bien absorbé. Prenez des cerises noires, nommées guignes, enlevez les queues; sautez-les dans du beurre tiède, et quelques minutes après répandez dessus une cuillerée à bouche de farine; ajoutez du sucre, que vous mouillez avec l'eau, et faites cuire sur un feu très modéré. Lorsque la cuisson n'est pas terminée, vous ajoutez du kirsch; puis vous placez les croûtons dans la casserole d'entremets, et vous y versez les cerises et le sirop.

MOUTON
désarmant deux gendarmes.

Nouvelle par Jean ALESSON.

III

— J'allais passer maréchal-des-logis, répéta d'une voix lamentable l'infortuné brigadier.

— Le fait est qu'c'est pas malin c'que vous avez fait là, dit le subalterne au détenu.

Mouton, parfaitement de son avis, ne protesta pas; il cherchait à réparer son incompréhensible farce.

Un mutisme sévère caractérisait le travail de réflexion auquel ces trois têtes se livraient. Des larmes coulèrent sur les rudes moustaches du brigadier. Ce soldat, qui n'avait pas bronché au siège de Sébastopol dont il portait sur sa poitrine la médaille commémorative, cet agent courageux qui venait de recevoir la médaille militaire, pour avoir désarmé et arrêté, lui et un seul homme, cinq braconniers résolus, aux balles desquelles il avait échappé par miracle, ce gendarme enfin dans toute l'excellence du terme, pleurait.

— Par bonheur, Mouton, attendri, venait de concevoir un scenario.

— Le temps arrange tout, dit-il; les choses peuvent aller le mieux du monde, pour peu que nous les y aidions. Vous avez besoin de galon, moi j'ai besoin de liberté. Je ne vous propose pas de me lâcher, au contraire. Ecoutez-moi bien. Si vous m'amenez à la Conciergerie, le sous-officier de service, s'apercevant du délabrement de votre tenue, demandera des éclaircissements que vous serez obligés de donner, et alors, gare au conseil de guerre, gare à la dégradation. Tandis que si vous adoptez mon plan, vous et moi nous serons sauvés. Le moment est exceptionnel; Paris, enseveli sous les Allemands, va résister à leur invasion; on se prépare à se battre, regardez à gauche ou à droite, partout des gardes nationaux font l'exercice. Tout est à la guerre. Je vous supplie de croire que l'on se préoccupe fort peu du Palais de justice ni d'un témoin de plus ou de moins.

Donc n'attérissons pas tout de suite au Palais, on y pensera que les Prussiens vous ont empêché d'arriver, et à Melun on dira qu'ils vous ont obstrué le retour!

— On m'a confié un prisonnier, il faut que je le rende, mort ou vif.

— Ne vous emportez pas, mon cher brigadier, si j'avais voulu m'évader, convenez que cela m'était facile.

Ça c'est vrai, hasarda le gendarme.

— Si je n'avais pas répondu au lieutenant, tout à l'heure, à la gare, vous étiez perdus l'un et l'autre.

— Ça, c'est vrai, dit encore le gendarme.

— Vous êtes donc déjà mes obligés. Je continue. Au lieu d'aller nous précipiter tous les trois dans la gueule du loup, nous allons chez mon frère qui a de l'argent à moi, nous nous faisons ensuite conduire aux *Deux-Sergents*, où je vous achète des sabres et des képis...

Le visage du brigadier se ralluma, Mouton s'en aperçut et continua :

— Ne comptez pas me ramener au Palais dès que vous serez réarmés, car je dis tout.

Je reprends mon raisonnement. Après être rentré dans mes vêtements d'honnête homme, je m'installe dans un local loué par mon frère, où l'on ne me connaît pas, où l'on me croit en voyage. Vous serez sûrs de me trouver toujours, soit chez moi, soit chez mon frère. Le siège durera probablement longtemps, je n'ai que trois mois à subir, je ferai ces trois mois d'arrêt sous votre œil vigilant; puis, ma détention terminée, le siège levé, nous allons au Palais régulariser mon témoignage et nous retournons ensuite à Melun faire certifier ma libération. En retour de cette gracieuseté de votre part, je m'engage à vous faire donner vos beaux galons de maréchal-des-logis, et mieux encore, car, par mon frère, j'ai de fort belles relations dans l'armée. Je ne suis pas un vulgaire filou, ne vous en déplaise, j'ai fait une bêtise pour une femme, je la voulais cette femme à tout prix, je l'ai eue... mais elle m'a coûté cher!

— Monsieur a bien parlé, dit le simple gendarme enthousiasmé. Punis pour punis, si j'étais que vous, brigadier, j'accepterais, que risquons-nous? Nous dirons au commandant de place que, surpris dans la campagne par les Prussiens, nous avons rappliqué sur Paris... Pourquoi se faire tant de bile, après tout, on va nous envoyer à la boucherie comme les autres, monsieur a raison, je le laisserais faire!

— Certainement, laissez-moi faire, je réponds de tout, d'ailleurs.

Durant cette rhétorique, le fiacre était parvenu sur le quai de la Mégisserie.

— Cocher! 48, Place du Panthéon, cria Mouton. Et le fiacre s'engagea dans la rue Saint-Jacques.

— C'est le domicile de mon frère, un homme fort aimable, quoique savant, vous verrez, c'est un chimiste...

Et pour enjoler son brigadier, l'empêcher de ressaisir la situation, Mouton raconta la biographie de son frère le chimiste.

Le fiacre s'arrêta, on était sur la place du Panthéon, devant le n° 48.

— Montez avec moi, ou restez, à votre aise; moi je vais prendre de l'argent pour acheter des sabres, dit Mouton en faisant vibrer ce dernier mot. Retirez-moi ces menottes, il n'est pas gentil à vous de me les avoir laissées. Vous, gendarme, prêtez-moi votre manteau, car si on me voyait ainsi...

Et machinalement, sous le regard résigné de son brigadier, le gendarme détacha l'affreuse chaînette, déroula son manteau et le jeta sur les épaules du détenu.

Mouton grimpa l'escalier avec l'agilité d'un lévrier.

(A suivre.)

Boutades.

La réclame est de plus en plus ingénieuse, témoin ces quelques lignes publiées par un journal de Paris :

Encore une tentative de vol. La nuit dernière, des voleurs se sont introduits dans le magasin de bonneterie de M. S... rue... n°... Heureusement pour M. S. que ses articles sont marqués à de si bas prix que les voleurs ont mieux aimé se retirer que d'en prendre un seul. S'ils reviennent, ce sera comme acheteurs; ils y auront bénéfice.

Un médecin qui ne pouvait souffrir ni la littérature, ni les littérateurs, s'était rencontré un jour avec Alexandre Dumas et avait cru pouvoir le railler agréablement :

— Vous avez, lui disait-il, une terrible facilité de production, il doit vous falloir toute une maison, un château, pour contenir vos œuvres!... et, sans doute, vous les faites relier en velours, en satin.

— Cela vaut mieux, lui répond Dumas, que de les faire relier en sapin, comme les vôtres.

A l'examen :

— Qu'est-ce que la France?

— La France est un pays borné au nord... borné au nord par... et borné au sud par la... puis borné à l'ouest...

— Et vous, vous êtes borné partout; allez vous asseoir.

On demandait à un notaire ce que c'est qu'une apposition de scellés.

— C'est, répondit-il, une formalité qui consiste à mettre des cachets à la cire sur les meubles d'un décédé aussitôt après que les collatéraux ou autres intéressés ont eu le temps de tout enlever.

Un riche veuve anglaise vient de mourir en déshéritant tous ses parents ou alliés.

Elle lègue à la Société protectrice des animaux de Londres, une somme de 150,000 francs; pour l'établissement d'abreuvoirs pour les bestiaux, 50,000 francs; au refuge pour les chiens perdus, 25,000 francs.

Afin de justifier ces largesses, la testatrice constate « qu'elle n'a jamais eu à se plaindre d'aucun animal, mais qu'elle n'a, en revanche, rencontré que méchanceté et ingratitude, chez la plupart des membres du genre humain auxquels elle a eu affaire. »

Conseils d'un politicien américain aux candidats présents et à venir :

Votez toujours en faveur des motions d'ajournement, l'ajournement dût-il être éternel.

Votez contre toute proposition de loi quelle qu'elle soit. Nous avons trop de lois déjà.

Ne faites pas de discours. C'est une surcharge inutile pour les trains qui transportent les journaux. Personne ne lit les chefs-d'œuvre de l'éloquence parlementaire.

Soyez l'ami des journalistes.

Tenez-vous les yeux ouverts, la bouche fermée, la tête froide, le cœur insensible, les pieds chauds, l'estomac libre.

La vague. Nous venons de voir ce magnifique tableau de M. P. Dupuis, exposé dans la salle des concerts du Casino-Théâtre, grâce à l'initiative de M. L. Pfluger. Comme dessin, comme anatomie, comme couleur, comme expression et comme idée, c'est vraiment superbe.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.